



HONORAIRES TRANSACTION

Jusqu'à 30 000 € : montant plafonné à :	4000 € TTC
De 30 001 € à 70 000 € :	10 % TTC
De 70 001 € à 120 000 € :	8 % TTC
De 120 001 € à 250 000 € :	7 % TTC
A partir de 250 001 € :	5 % TTC

ESTIMATION ECRITE : 60 € TTC

HONORAIRES SUR LOCATION

10 € / m²

(Decret d'application prévu par la loi Alur au 15 sept 2014)

Frais de bail et d'état des lieux inclus.

CONSULTEZ TOUTES NOS ANNONCES IMMOBILIERES SUR :

www.eurosun-immo.com